Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20260331-D2026_005-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
COMMUNE DE SAINT-SEGAL

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 15
Absents : 0
Pouvoirs : 0
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :
24 mars 2026
Date d'affichage de la convocation :
24 mars 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
2 avril 2026

EXTRAIT
REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

Séance du 31 mars 2026

.....

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, CLAUDE GUERIN, VIRGINIE SALAUN, KEVIN GENDRON, MARINE MIHALEVICH, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY
Etaient absents : -
Procurations : -
Secrétaire de séance : Annette LE NEST

Délibération N°2026/005
VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2025

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame LEJEUNE Isabelle, Maire-Adjointe pour délibérer sur les comptes administratifs 2025 dressés par Monsieur Frédéric DRELON, Maire. Les comptes administratifs 2025 peuvent se résumer ainsi :

LOTISSEMENT MAEZ GWINIZ

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2024	16 817.40€			7 115.65€
Opérations de l'exercice	305 528.22€	448 636.57€	359 722.18€	421 152.76€
Totaux	322 345.62€	448 636.57€	359 722.18€	428 268.41€
Résultat de clôture		**126 290.95€**		**68 546.23€**

Envoyé en préfecture le 01/04/2026
Reçu en préfecture le 01/04/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20260331-D2026_005-DE

COMMUNE

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2024		**300 972.87 €**		100 000.00€
Opérations de l'exercice	367 973.17 €	345 176.67 €	809 017.67 €	1 054 630.72 €
Totaux	367 973.17 €	646 149.54 €	809 017.67 €	1 154 630.72 €
Résultat de clôture		**278 176.37 €**		**345 613.05 €**
Restes à réaliser	**95 737.06 €**	**49 330.00€**		
Résultats définitifs		**231 769.31 €**		**345 613.05 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (le Maire ne prend pas part au vote),

- ADOPTE les comptes administratifs de l'année 2025 pour la Commune et le lotissement Maez Gwiniz

Fait à Saint-Ségal, le 31 mars 2026

Le Maire, La secrétaire de séance

Frédéric DRELON Annette LE NEST